

Un million de kilos d'équipements informatiques et électroniques récupérés à l'écocentre de Saint-Bruno

Un million de kilogrammes d'équipements informatiques et électroniques ont été récupérés à l'écocentre de Saint-Bruno dans le cadre du programme de récupération de matériel informatique, évitant ainsi l'enfouissement.

Lancé en septembre 2005, ce programme est l'initiative du [Club informatique Mont-Bruno](#) (CIMBCC), et a été réalisé en collaboration avec la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville. Les citoyens sont invités à apporter leur matériel informatique désuet à l'écocentre; les ordinateurs et portables sont ensuite pris en charge par les membres du Club, qui les réparent et les remettent en valeur. «En tout, nous avons donnés plus de 228 ordinateurs à des organismes sans but lucratif et familles dans le besoin de la communauté montarvilloise», souligne monsieur Pierre St-Aubin, membre du CIMBCC. Si des ordinateurs ne sont plus en état de fonctionner, ils sont remis à une entreprise spécialisée qui procède au démantèlement des différentes composantes des équipements afin de les recycler.

Le maire de Saint-Bruno-de-Montarville, monsieur Martin Murray, se réjouit des résultats obtenus au cours des quatorze dernières années et ajoute: «Nous ne le répéterons jamais assez souvent: il est de notre devoir de diminuer le plus

possible la quantité de déchets que nous acheminons vers les sites d'enfouissement. C'est pourquoi j'encourage et j'applaudis les initiatives comme celle du Club informatique. En ce sens, ils ont été des précurseurs. Je ne peux que les féliciter!»

Récupération du matériel informatique

Rappelons que les citoyens peuvent apporter les appareils informatiques, tels qu'ordinateurs, portables et écrans de télévision, à l'écocentre, situé au 600, rue Sagard. Ce dernier est ouvert du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés, de 12 h à 18 h.

Source: communiqué Ville de Saint-Bruno-de-Montarville